

L'an deux mil dix-sept

Le dix mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du "Berceau du Comté" à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai

N° 96/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 mai 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 mai 2017,

Objet de la délibération :
Gymnase intercommunal de
Quingey : nouveau plan de
financement

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
 - Dont suppléés : 4
 - Dont représentés : 9
 - Excusés : 3
 - Non excusés : 9
- Votants : 87

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Chatelain Claude à M. Sage Jean-Luc, M. Longeot Jean-François à M. Breuillot Laurence, M. Oudet Alain à M. Gallet Serge, M. Lievremon Jean-Michel à M. Bonnefoy Frédéric, M. Ducret Sylvain à Mme Petit Marie-Jeanne, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Groshenry Maxime à M. Faivre-Pierret Christophe, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique

Procuration

M. Laithier Didier par M. Vernerey, M. Chaussarot Michel par M. Bole, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Demesmay Maurice par M. Monnier Alain

Suppléé(e)s

Excusé(e) Mme Faillenet Bernadette, M. Bruchon Pierre, M. Quete Gérard

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine & Faillenet Maryse, Ms. Maurice Jacques & Percier Pascal, Mme Ragot Maryvonne, M. Moniotte Jacques, M. Pogliano Jean-Louis, M. Petetin Yves & M. Paul Jacques

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Nathalie Van de Woestyne, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la délibération N° 77/17 du 10.04.2017 d'approbation du plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANTS € HT	RECETTES	MONTANTS € HT
Travaux	1 090 674.00	DETR	27 266.85
		FSIPL	27 266.85
Maîtrise d'œuvre		REGION - CADD	50 000.00
		DEPARTEMENT	305 005.50
Autres		TEPCV	463 000.00
		AUTOFINANCEMENT	218 134.80
TOTAL	1 090 674.00	TOTAL	1 090 674.00

Considérant les résultats de la consultation lancée pour la réalisation des travaux, à savoir un marché pour 992 771.36 € HT,

Le conseil, à l'unanimité :

➤ approuve le nouveau plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANTS € HT	RECETTES	MONTANTS € HT	TAUX %
Travaux	992 771.36	FSIPL	54 533.70	5
Maîtrise d'œuvre	97 855.50	TEPCV	463 000.00	42.50
		DEPARTEMENT	354 453.70	32.50
Frais annexe		CCLL	218 125.16	20
TOTAL	1 090 626.86	TOTAL	1 090 626.86	100

➤ autorise le Président à solliciter les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, le 10.05.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président